



XAVIER DUQUENNE

Notice sur la

**PLACE
JEAN JACOBS**

à Bruxelles

Date de rédaction : 30 août 2014
www.quartierdesarts.be

HISTORIQUE

Au XVIII^e siècle¹, le quartier de la future place Jean Jacobs — laquelle sera établie en 1895 — était traversé par le prolongement final de la rue des Minimes près du rempart, appelé là rue des Marolles : ce nom, qui désigne un des quartiers pauvres de Bruxelles, provient du nom d'une petite congrégation de dévotes, dites plus convenablement Apostolines, qui s'y établirent vers 1660 et instruisaient les filles pauvres. A côté de cette congrégation fut construite en 1687 l'église de Notre-Dame de Montserrat, du nom d'un monastère près de Barcelone, nom qui s'étendit à la rue. L'église reçut vers 1730 une nouvelle façade, avec pilastres et fronton, sur les plans de l'architecte de la cour, Anneessens², ce qui rehaussa le site, formé en général de maisons modestes, avec assez bien de jardinets et de potagers ; ce temple fut toutefois supprimé à la fin du XVIII^e siècle. Le quartier sera plus tard amputé par l'implantation de l'hospice Pachéco puis, tout près, du Palais de Justice, évoqués tous deux plus loin.

La rue des Marolles aboutissait au rempart — la seconde enceinte de Bruxelles, construite au XIV^e siècle —, au bastion de Castel Rodrigo, lequel était dû au renforcement général opéré sous le Régime espagnol au XVII^e siècle, en raison du progrès de l'artillerie. Ce bastion, qui portait le nom du gouverneur général nommé en 1664, marquait la courbe du rempart vers la Porte de Hal.

Au delà de la fortification, c'étaient surtout de petits jardins d'agrément et potagers des bourgeois de la ville, ainsi que des champs.

La démolition du rempart fut ordonnée en 1782 par Joseph II, mais on se borna alors surtout à vendre les terrains du glacis. En 1810, Napoléon ordonna à nouveau la démolition du rempart et en même temps son remplacement par un boulevard de ceinture (la Petite Ceinture), mais ce chantier ne fut commencé qu'en 1818, sous le roi Guillaume I^{er} des Pays-Bas, et le tronçon entre la Porte de Namur, la future Porte Louise et la Porte de Hal fut entrepris en 1823. Il fut doté de six rangs d'arbres et d'une chaussée aux deux côtés : c'est l'emplacement du boulevard de Waterloo, qui passe devant la Place Jean Jacobs. Toutefois, ce boulevard ne pouvait être traversé qu'à des « portes » dotées d'une paire de pavillons, car il était coupé, tout au long, par un profond fossé d'où montait une palissade, dispositif prévu pour la perception de l'octroi ou taxe sur l'entrée de marchandises. Lors de l'abolition de l'octroi en 1860, la Ville entreprit de supprimer ces portes et l'enceinte, pour y établir une voie très large longée de terre-pleins arborés puis de voies de desserte et de trottoirs.

Cette importante opération entraîna une évolution urbanistique fondamentale. D'une part, à l'intérieur de la cité, elle restructura les quartiers proches en deçà du boulevard, entre autres en

- 1 Voir le grand plan manuscrit de Bruxelles vers 1765 (Archives de la Ville de Bruxelles, exposé à la salle de lecture), le plan manuscrit de Bruxelles par Desableaux, vers 1775 (Archives Générales du Royaume, Cartes et plans manuscrits, 34), le *Plan topographique de la Ville de Bruxelles* gravé en 1775 par L.A. Dupuis, ainsi que les reproductions ci-annexées.
- 2 Archives de l'État en Région de Bruxelles, *Notariat*, 1084, notaire H. Vander Stappen, 27 mars 1730, cahier des charges pour la reconstruction de cette façade.

prolongeant et aplanissant la rue de l'Artifice, qui montait jadis au rempart et forma finalement la rue qui longe la place Jean Jacobs à sa droite (vers la Porte Louise). D'autre part et surtout, la suppression de l'enceinte suscita le débordement de la cité au delà sur toute sa périphérie et de plus en plus loin, supprimant dès lors le caractère champêtre de toute cette région ; ainsi naquit, à partir de 1844, le début du quartier Louise, presque en face de la future place Jean Jacobs, quartier qui allait ensuite s'étendre jusqu'au bois de la Cambre³ et aussi vers la Porte de Hal et ailleurs.

L'évolution du quartier des Marolles et de ses abords à partir du XIX^e siècle peut être aisément suivie par la succession des plans détaillés de Bruxelles⁴.

Revenons au boulevard de Waterloo, dont le nom célèbre la victoire finale sur Napoléon en 1815, près de Bruxelles. Sa création suscita l'établissement, en deçà de ce boulevard, à l'emplacement même de la place Jean Jacobs, de l'Hospice Pachéco, qui quitta son siège primitif près de Sainte-Gudule, pour y faire place au vaste Hôpital Saint-Jean. Ces deux sièges hospitaliers, et d'autres du même genre — le premier étant l'admirable Grand Hospice — furent conçus par l'architecte bruxellois Henri Partoes.

L'Hospice Pachéco avait été fondé en 1713 par Isabelle Des Marez, comtesse de Saint-Remy, veuve d'Antoine Pacheco, conseiller d'Etat, pour recueillir des femmes âgées de famille connue.

L'Hospice Pachéco fut reconstruit à partir de 1829, mais la Révolution belge retarda l'achèvement, qui prit fin en 1835.

Ce nouvel hospice Pachéco, construit entre la rue aux Laines et le boulevard de Waterloo, était un long corps de dix-sept travées, à deux niveaux principaux, avec au milieu, un fronton en acrotère (ou muret décoratif), ainsi que deux avant-corps ou ailes de même hauteur aux extrémités, en retour d'équerre du côté du boulevard, dont il était séparé par une vaste cour divisée en cinq compartiments gazonnés et entourés de chemins⁵.

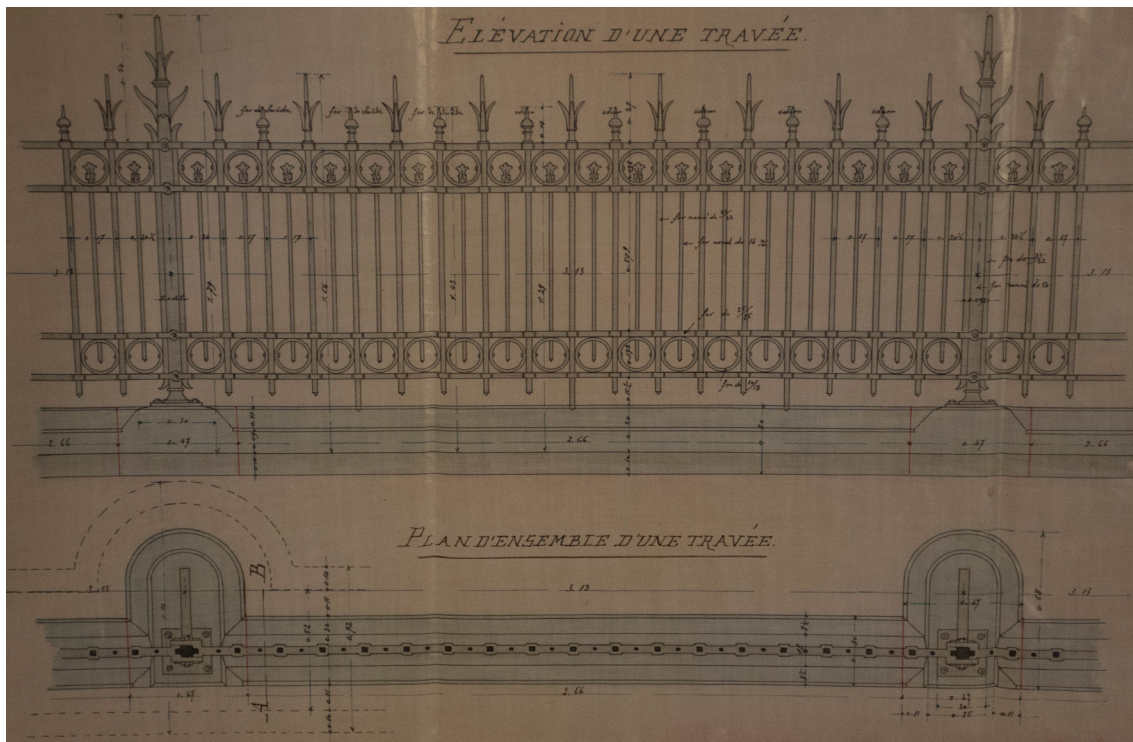
Cet hospice, d'une architecture néoclassique très moderne et sobre, fut fermé en 1888 pour être démoli en vue de lotir le terrain. Mais la démolition fit apparaître une très belle vue du Palais de Justice depuis le boulevard de Waterloo et l'idée vint aussitôt de conserver cette vue au moyen de la création d'un square. Or la valeur du terrain était considérable, et sa vente allégerait fort le budget annuel de la Ville. Dès lors, on s'orienta vers l'idée de convertir en square seulement la moitié du terrain. La perte de l'Administration des Hospices serait compensée par la Ville et par le Gouvernement, mais celui-ci ne voulut pas s'engager. Pour faire avancer la question, on l'exposa au Conseil communal en mai 1891, et celui-ci fut appelé en juillet suivant à prendre une décision. La section des Travaux publics du Conseil communal avait estimé qu'il était « hautement désirable » de conserver le dégagement vers le Palais, et comme celui-ci était le fait du

3 X. Duquenne, *L'avenue Louise à Bruxelles*, Bruxelles, 2007 et *Le Bois de la Cambre*, Bruxelles, 1989.

4 Par exemple, le plan de De Bouge, 1816, celui de Popp, 1866, et celui de l'Institut cartographique militaire, 1881. Pour un aperçu exhaustif, voir L. Danckaert, *Bruxelles, cinq siècles de cartographie*, Tielt, 1989.

5 D. Coekelberghs, P. Loze e.a., *Un ensemble néo-classique à Bruxelles : le Grand Hospice et le quartier du Béguinage*, Bruxelles, 1983, p. 151 — 157, avec plan d'origine au sol et élévations avant et arrière.

Le projet de grille avec candélabres, 1894 (Archives de la Ville, *Permis de bâtir*, 2984)



Ville de Bruxelles.
 - Square Tachero.
 - Projet de Lanterne à intercaler dans le grillage -



Deux projets de Keilig pour le jardin, 1892

Projet n°1.



Boulevard de Waterloo.

Echelle de 1 à 200

E. Keilig

Projet n° 2.



Boulevard de Waterloo.

Echelle de 1 à 300.

E. Heubert

Le monument au naufrage du premier navire-école belge, inauguré en 1912



La place Jean Jacobs en 2014



Gouvernement, le Collège demanda au Gouvernement d'intervenir dans la moitié des frais, mais ce fut sans réponse, malgré trois rappels, et dès lors le Conseil décida de renoncer au projet. Mais, après une dernière tentative de la Ville, le Gouvernement accepta d'accorder une subvention de 150.000 francs, le reste, 250.000 francs, devant être assumé par la Ville. Dès lors, en mai 1892, le Conseil communal adopta le plan général de la place comportant le prolongement jusqu'au boulevard de la rue de Wynants (parallèle à l'arrière du Palais de Justice)⁶.

Le site fut déblayé et terrassé en 1893 et 1894. Son nom de square Pachéco fut remplacé en 1894 par celui de place Jean Jacobs, orfèvre bruxellois (1575 — 1650) qui fonda à Bologne un refuge pour quatre jeunes Brabançons afin d'y étudier à l'université. Le souvenir de ce bienfaiteur est rappelé par un cartouche sculpté à l'angle (maison 17) de la place et du boulevard (du côté gauche vu du boulevard); ce cartouche représente l'effigie de Jacobs, ses armoiries et l'écusson des orfèvres de Bruxelles⁷.

Quant à la nouvelle place, la grille ornementale, en fer forgé, qui entoure le square ou jardin, et qui est munie de neuf candélabres, a été conçue par Victor Jamaer, architecte de la Ville, et sa réalisation a été adjugée le 30 octobre 1894 à Jean Abeels, ferronnier d'art; son socle ou plinthe ainsi que le trottoir qui l'entoure, ensemble en pierre bleue, ont été adjugés le même jour à l'entrepreneur de maçonnerie Joseph Postiaux, le tout à terminer pour mai 1895, mais les travaux ne furent achevés qu'à la fin de cette année. Après quoi fut créé le jardin, pour lequel l'architecte de jardin Edouard Keilig, auteur du Bois de la Cambre, soumit trois projets en 1892 dans le style irrégulier ou à l'anglaise, toujours dominant à l'époque. Ces projets sont composés de chemins, de parterres à fleurs, de pelouses et de masses arborescentes. Un des trois projets manque au dossier, c'est celui qui a été adopté et qui est heureusement reproduit au plan de Bruxelles de 1894: les angles sont occupés par un massif rond, le reste présente principalement des pelouses et un réseau de chemins convergeant vers un petit rond-point dégagé, au centre⁸.

La nouvelle place est délimitée d'une part, par le boulevard et à l'arrière par la rue aux Laines, d'autre part, par deux chaussées latérales. Le boulevard et la rue aux Laines sont entièrement dégagés le long de la place. Des maisons ont été construites au-delà des chaussées latérales. Du côté droit, l'ancienne rue de l'Artifice, ce furent, vers la fin du XIX^e siècle, des maisons démolies

6 *Bulletin communal de Bruxelles*, 1891, I, p.597, 11 mai 1891; II, p.163-165, 13 juillet 1891, et p.641-649, 9 novembre 1891; 1892, I, p.509-510, 9 mai 1892, et p.602, 30 mai 1892.

7 G. Des Marez, *Guide illustré de Bruxelles*, réédition, Bruxelles, 1958, p. 345 — 346: hospice Pachéco, place Jean Jacobs, cartouche du même nom, monument du navire-école. — Le nom de la place Jean Jacobs a été décidé par arrêté du Collège du 21 décembre 1894, qui a en même temps supprimé le nom de la rue de l'Artifice.

8 Archives de la Ville, *Actes administratifs*, 1894, contrats, numéros de répertoire 3406 et 3407, cahiers des charges et adjudications; *Permis de bâtir*, 32295, préparation du terrain; 2982, construction du socle et du trottoir; 2983, construction du grillage; 2984, plans, construction du grillage à lanternes et du trottoir, les lanternes par Alphonse Bertrand, la peinture par Charles Cardon (la tonalité n'est pas précisée), et il y a deux projets (sur trois) par Keilig. — La carte de Bruxelles de l'Institut Géographique Militaire, 1894, au 1/5000 (Institut Géographique National), reproduit le projet réalisé — Sur Keilig et le Bois, voir X. Duquenne, *Le Bois de la Cambre*, Bruxelles, 1989 — Réclamations pour les retards: *Bulletin communal de Bruxelles*, 1895, I, p.358-359, 6 mai 1895.

en 1965 dans le cadre de la construction d'immeubles de bureaux sur tout l'îlot (jusqu'à la rue des Quatre-Bras); cet îlot est coupé par une ruelle parallèle à la rue aux Laines et au boulevard, la rue des Six Aunes, qui relie la place à la rue des Quatre-Bras. De l'autre côté, rue de Wynants, les maisons (7 - 17), au-delà de la chaussée, forment un ensemble varié de style éclectique ou Art Nouveau du début du XX^e siècle⁹.

Aménagée principalement en 1895, la place Jean Jacobs est formée par un square ou jardin public, un quadrilatère un peu irrégulier et aux angles arrondis. Elle a été conçue, sauf le jardin, par l'architecte de la Ville, Victor Jamaer, auteur de la reconstruction de la Maison du Roi, à la Grand-Place. Ce jardin est délimité par une grille ornementale en fer forgé de 1,80 mètre de haut et d'une longueur d'environ 200 mètres, sur socle de pierre bleue. Cette grille, qui porte neuf candélabres, est entourée d'un trottoir en grandes dalles de pierre bleue. Aux côtés, avec chaussée pavée, l'espace entre la grille et le front bâti est de 15 mètres à gauche et de 10 mètres à droite. À l'arrière, à la rue aux Laines, l'espace entre la grille et la terrasse surélevée du Palais de Justice est de 17 mètres. La grille est ouverte aux cotés (les portes ont été enlevées), ainsi qu'au boulevard, sur 11 mètres, ici pour donner place à un monument, comme on le verra.

La création de la place a été motivée par le désir de dégager la vue du Palais de Justice, construit de 1866 à 1883, à l'époque un des plus vastes édifices du monde. Ce dégagement fut un des grands soucis urbanistiques de Léopold II, qui estimait à juste titre que le Palais devait être davantage dégagé, en tout cas du côté des grands passages, soit au boulevard et à la rue des Quatre-Bras; à cet effet, le Roi avait même acheté des terrains. Son ambition ne réussit que partiellement, grâce à la place Jean Jacobs et à l'élargissement de la rue des Quatre-Bras commencé en 1892¹⁰. Au reste, la rue de la Régence, voie d'accès perpendiculaire au milieu de la façade du Palais depuis la place Royale, a été prolongée en 1872 entre le Sablon et ce Palais, mais malheureusement dans la même largeur, qui aurait dû au moins être doublée. L'avenue Louise, commencée en 1840, avec le goulet, ne put qu'à peine lui offrir une perspective. L'arrière du Palais de Justice est bien dégagé, le côté droit aussi, mais ici la vue ainsi que le panorama sur la ville ont été abîmés par le double ascenseur à passerelle décidé en 2001.

Revenons à la place Jean Jacobs. Au milieu de l'avant, contre le boulevard, la grille a été ouverte sur 11 mètres pour dégager le monument qui y a été inauguré le 21 Juillet 1912. Ce splendide monument commémore le naufrage du premier navire-école belge, le *De Smet de Naeyer*, qui périt le 19 avril 1906 dans le golfe de Gascogne. Ce monument fut conçu par Joseph Van Neck, qui, architecte de la Ville, allait être l'auteur du remarquable Grand Palais érigé au Heyzel pour l'Exposition Universelle de 1935. Le monument est formé par un groupe en marbre blanc de Carrare dû au sculpteur Charles Samuel, représentant un cadet ou élève marin dénudé guidé par

9 Archives de la Ville, *Permis de bâtir*, 82639 et 90179, projet et réalisation de construction de l'îlot place Jean Jacobs - rue des Quatre-Bras. — *Le patrimoine monumental de la Belgique, Bruxelles*, vol. 1, t. B, Liège, 1993, p.234-238.

10 L. Ranieri, *Léopold II urbaniste*, Bruxelles, 1973.

une femme voilée qui le suit, sur un haut piédestal en pierre blanche orné à l'avant, en contrebas, d'une représentation symbolique du naufrage, des débris dans une vague. Tout en bas, on lit l'inscription dorée : « Aux victimes du premier navire-école belge — 19 avril 1906 », également en néerlandais. Des inscriptions dorées figurent aussi aux côtés et à l'arrière du piédestal, donnant le nom des trente-trois victimes. La devanture du monument, en pierre bleue, avec rebords courbes, est également très soignée. L'ensemble a été financé par une collecte de l'Association des Élèves des Établissements d'enseignement moyen de Belgique, et accessoirement par une subvention de la Ville et du Gouvernement¹¹.

La place Jean Jacobs est, comme une grande partie de la ville, négligée depuis très longtemps, et son jardin a été malencontreusement remanié en 1986. La présente notice vise à réhabiliter ce site.

PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION

En vue d'améliorer l'apparence de la place Jean Jacobs, on présente ici quelques propositions, à discuter. D'autres propositions sont bienvenues.

1. Le monument : après un nettoyage doux à l'eau savonnée, il faudrait peut-être le couvrir d'une couche protectrice invisible et durable (sinon le carrare surtout risque à la longue de fondre)
2. La grille doit être décapée et repeinte (en vert de gris mat), de même que ses réverbères (des verres doivent être remplacés, peut-être avec une feuille de plastique) ; le socle de la grille doit être nettoyé. La tonalité de la peinture d'origine de la grille et des réverbères n'est pas connue, mais à l'époque, la Ville recourait couramment, pour les grilles, au ton « bronzé » (exemple pour le Parc de Bruxelles, vers 1850 : X. Duquenne, *Le Parc de Bruxelles*, 1993, p. 67 ; pour les candélabres et montants des bancs à l'avenue Louise, vers 1866, voir X. Duquenne, *L'avenue Louise à Bruxelles*, 2007, p.99-100 : brun à ton imitant le bronze, et bronze clair). C'est par facilité et négligence que le noir a été ensuite généralisé.
3. Le trottoir de pierre bleue tout autour de la grille, est souvent enfoncé ou brisé, il faudrait le remettre à niveau et, en cas de manque, employer le trottoir du côté de la rue aux Laines ou d'autres dalles anciennes.
4. Le jardin a été trop dénudé en 1986 pour en faire surtout une plaine de jeux. Les côtés

¹¹ Archives Générales du Royaume, *Administration des Beaux-Arts, remise 1957*, 430. — Archives de la Ville, *Instruction publique*, II, 2572, dossier Beaux-Arts 285 : approbation du projet de Samuel par le Collège de la Ville le 27 avril 1911, financement, approbation de l'ensemble du projet en octobre 1911, inscriptions. — J. Van Lennep, C. Leclercq e.a., *The monuments and statues of Brussels*, Bruxelles, 2000, p. 132 — 135 et photo 25 à la fin.

ont été pourvus d'une large plate-bande de gazon, et puis (vers l'intérieur) d'un grand cercle d'arbres, autour de la plaine, couverte de gravier ocre. On pourrait ajouter un second cercle d'arbres, à environ 4 mètres à l'intérieur de l'actuel (les troncs non dans le même axe). Il faudrait, si l'on veut faire revivre la plaine de jeux, organiser ces jeux.